

Image not found or type unknown



Indemnisation décès suite à accident.

Par **Antar_old**, le **08/07/2007 à 16:16**

Mon époux est décédé en 1978 suite à un accident de la circulation survenu pendant ses vacances en Algérie. les assurances françaises (AVIVA) et algérienne (SAA) se rejettent la responsabilité civile aux fins d'une éventuelle indemnisation.
Que pourrais-je faire?

Par **aymeric**, le **23/07/2007 à 12:14**

Bonjour,
Pour savoir si vous pouvez prétendre à une indemnisation,; il faudrait examiner les contrats d'assurances.